



COMMUNE
DE
RAMATUELLE
04 94 82 27 35
centre.aere@mairie-ramatuelle.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Printemps 2019

Du Lundi 8 au Vendredi 19 Avril 2019



Voyage entre
TERRE et
MER....!!



PROJET PEDAGOGIQUE

DIRECTION :

MOREAU-WAGNER Gabrielle

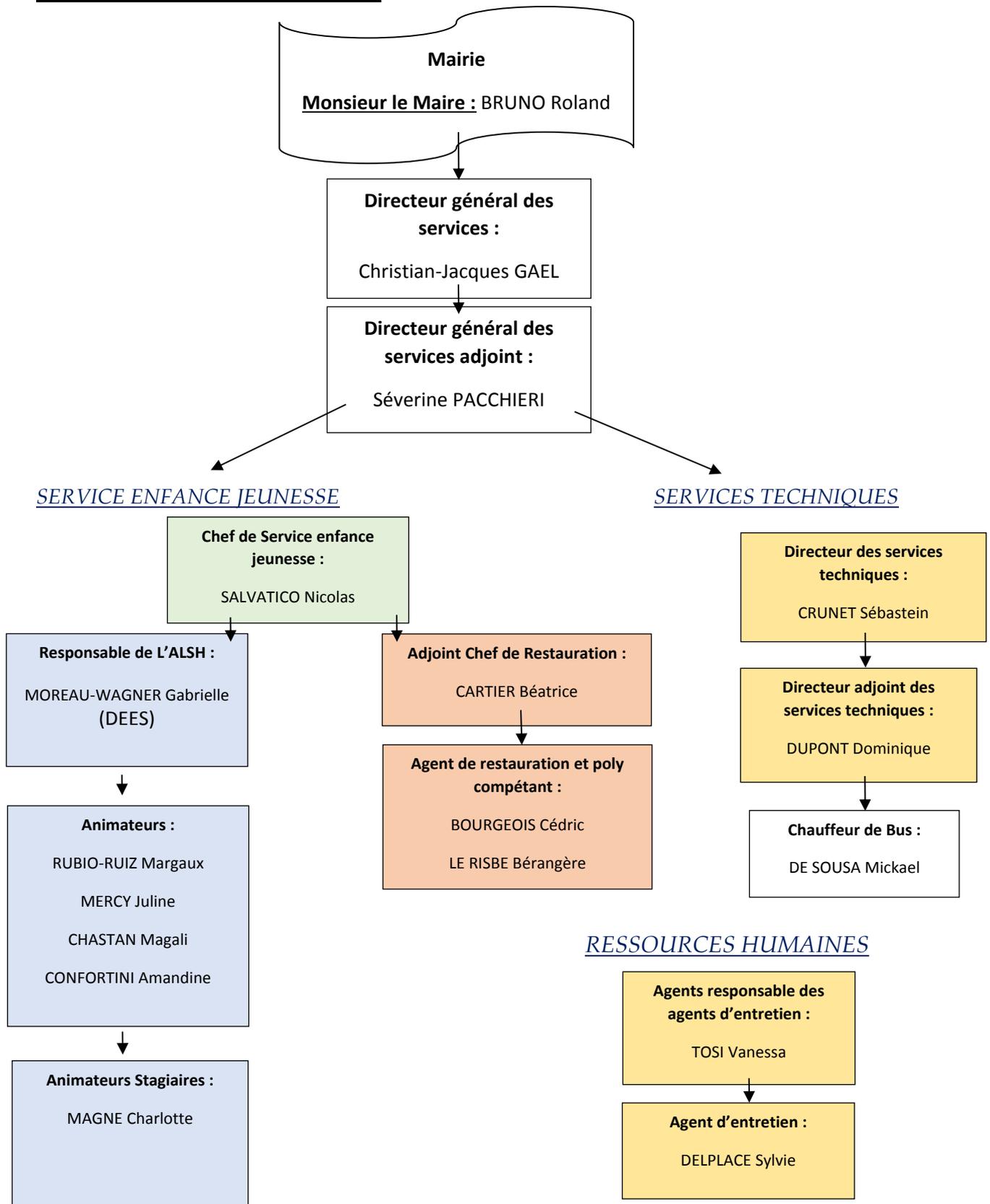
SALVATICO Nicolas

Sommaire:

<u>1° Contexte:</u>	p 3
<ul style="list-style-type: none">• <u>I/ Identification de l'organisateur :</u>• <u>II/ L'environnement et la situation géographique des lieux :</u>• <u>III/ Locaux mis à la disposition, infra structure municipale :</u>• <u>IV/ Matériel pédagogique disponible :</u>• <u>V/ Les enfants ou les jeunes scolarisés sur le territoire :</u>	
<u>2° Connaissance du public accueilli :</u>	p 5
<ul style="list-style-type: none">• <u>I/ Les différents groupes :</u>• <u>II/ Les enfants à problématiques particulières</u>	
<u>3° Fonctionnement :</u>	p 6
<ul style="list-style-type: none">• <u>I/ Période d'ouverture :</u>• <u>II/ Déroulement d'une journée :</u>• <u>III/ Moyens humains, financiers et logistiques :</u>• <u>IV/ Réunions de préparation :</u>	
<u>4° Objectifs pédagogiques généraux :</u>	p 8
<ul style="list-style-type: none">• <u>I/ Les Constats :</u>• <u>II/ Le projet « Entre Terre et Mer »</u>• <u>III/ Les Objectifs pédagogiques :</u>	
<u>5° Action Pédagogique à mettre en œuvre :</u>	p 11
<ul style="list-style-type: none">• <u>I/ La thématique :</u>• <u>II/ La mise en œuvre :</u>	
<u>6° Budget :</u>	p 12
<u>7° Moyens de communication :</u>	p 12
<u>8° Evaluation des objectifs :</u>	p 13

❖ 1/ CONTEXTE :

1/ Identification de l'organisateur :



II/ L'environnement et la situation géographique des lieux :

L'adresse du centre de loisirs : 1539 Route de bonne terrasse
83350 Ramatuelle

Ramatuelle est un petit village en Zone Rurale près de la mer, à 10km de St Tropez, sa population quadruple l'été.

La commune vit du tourisme et de ses nombreux domaines viticoles.

Le centre de loisirs se trouve à l'Est du village à environ 5 kilomètres de celui-ci. Il est construit sur un vaste terrain, des aménagements extérieurs ont été apportés depuis plusieurs années tel que : City stade, labyrinthe végétal, jardin potager, douches extérieures. Une ouverture pour aller à la plage ou dans la pinède à coté y a été aménagée.

Une crèche jouxte le bâtiment. Les deux bâtiments sont regroupés sous l'appellation « Pôle enfance-jeunesse ».

La bâtisse est répartie comme suit : une partie pour les enfants et une autre partie réservée aux adultes.

L'architecture est construite selon les normes haute qualité environnementale(HQE) et est composée de bois et d'argile.

Le tout est accessible à tout véhicule de particulier et aux bus collectif !

III/Locaux mis à la disposition, infrastructure municipale :

La structure a été construite pour accueillir tout type de Public et notamment des enfants porteur d'un handicap comme est stipulé dans l'arrêté, en référence avec la loi n°75-534 du juin 1975 et la loi n°2005-102 du 11 février 2005.

Locaux de l'ALSH :

- Hall d'accueil
- Bureau de direction
- Infirmerie
- Bibliothèque
- Salle Polyvalente
- 3 Salles d'activités
- Dortoir
- Salle d'animateur
- Cuisine
- Salle restauration
- Sanitaire (Petit et Grand)

ALSH dispose d'un Véhicule de fonction de 4 places et d'un bus de 32 places.

Locaux mis à dispositions :

- Stade de foot municipal
- Terrain de tennis municipal

- Dojo municipal
- Théâtre de verdure municipal
- Salle des fêtes municipale

IV/ Matériel pédagogique disponible :

- Matériels d'activités (Ciseaux ; feuille ; feutre ; etc...)
- Matériels de sports (Ballon ; cerceaux ; raquette de tennis et de ping-pong ; table de ping-pong ; etc...)
- Matériels de plage (Pelle ; seau ; râteau ; etc...)
- Matériels ludiques (Jeux de société ; etc...)

V/ Les enfants scolarisés sur le territoire :

Il y a 150 enfants scolarisés sur le territoire de Ramatuelle.
La structure est agréée pour accueillir 100 enfants par jour de 3 à 16ans.

❖ 2/ CONNAISSANCE DU PUBLIC ACCUEILLI :

I/ Les différents groupes :

L'accueil de Loisirs de Ramatuelle accueille des enfants scolarisés, de 3 à 11 ans. Pour les vacances de Printemps, les enfants seront divisés en deux groupes :

- Maternelles : 3-5 ans.
- Elémentaires : 6-11 ans.

Les plannings d'activités et le rythme des journées seront adaptées aux différents besoins des groupes, et pourront être modifiés en cours de séjour.

II/ Les enfants à problématiques particulières :

<p>La volonté municipale est de permettre à tous les enfants d'accéder aux loisirs !</p>

Il est aussi important de noter que l'accueil de loisirs de Ramatuelle peut accueillir des enfants porteurs de handicap. Ils seront suivis individuellement par un animateur faisant office d'Auxiliaire de Vie Scolaires (AVS).

Les familles, ainsi que l'enfant, seront reçus avant le début du séjour afin de déterminer et définir conjointement un Projet d'Accueil Individualisé définissant les modalités d'accueil.

L'animateur devra être vigilant quant à l'attitude de ces enfants et veiller à ce qu'ils s'intègrent dans les meilleures conditions.

Les animateurs ne doivent pas hésiter à se référer à l'équipe de direction !

❖ L'accueil des enfants avec un PAI :

Pour les enfants qui présentent des allergies alimentaires (PAI) ou des régimes spéciaux :



- Une réunion avec le responsable de la restauration sera organisée quelques semaines avant le début du séjour pour mettre en place un protocole et éviter tout accident.
- Les animateurs en prendront connaissance lors de la réunion de préparation.

Lors du séjour, chacun devra être extrêmement vigilant à ces cas particuliers.

❖ 3/ LE FONCTIONNEMENT :

I/ Période d'ouverture :

L'ALSH est ouvert toute l'année (Sauf pour les vacances de Noël). Pour cette période, les vacances scolaires sont du Lundi 8 au Vendredi 19 Avril 2019.

Pour cette période, il y a plusieurs modules d'inscriptions possibles :

➤ Pour les 3/11 ans :

- Du Lundi 8 au Vendredi 12 Avril 2019 :
 - 5 jours : Du lundi au vendredi
soit
 - 4 jours : Le lundi, mardi jeudi et vendredi (sans le mercredi)
- Du Lundi 15 au Vendredi 19 Avril 2019 :
- 5 jours : Du lundi au vendredi
soit
- 4 jours : Le lundi, mardi jeudi et vendredi (sans le mercredi)

Les horaires d'ouverture de l'ALSH :

Accueil du matin : 7h45 à 9h

Accueil du soir : 17h15 à 18h15

La Direction de l'ALSH sera assurée par :

- Semaine 1 : MOREAU-WAGNER Gabrielle (DEES)
- Semaine 2 : SALVATICO Nicolas (BEATEP)

II/ Déroulement d'une journée type :

7h45 : Ouverture des portes et accueil des enfants et des familles.

8h30 : Collation.

9h : Début des activités par groupe.

11h30 : Passage aux toilettes.

11h45 : Repas.

12h45 : Passage aux toilettes, brossage des dents.

13h : Temps calme et sieste pour les enfants de 3 ans (+ ceux qui le souhaitent).

14h30 : Début des activités de l'après-midi.

16h30 : Goûter.

17h15 : Ouverture des portes et départ des enfants.

18h15 : Fermeture de l'ALSH.

III/ Les moyens humains, financiers et logistiques :

Moyens humains :

- 1 Directeur par semaine
- 1 Adjoint à la direction
- Animateurs BAFA
- Animateur stagiaire
- 1 Chef cuisinier et son aide
- 1 Personne polyvalente d'entretien
- 1 Chauffeur de bus

Moyens financiers :

- Mairie
- CAF (Caisse Allocation Familiale)
- Parents

Moyens logistiques :

- 2 Ordinateurs pour la direction
- 1 Ordinateur pour les animateurs
- 1 Vidéo projecteur avec l'écran
- 2 Appareils photo
- 1 Télévision avec lecteur DVD
- 2 Amplis avec micro
- 1 Massicot
- 1 Plastifieuse

IV/ Les réunions de préparations :

Deux réunions de préparation de l'Accueil de Loisirs auront lieu en présence de l'ensemble de l'équipe d'animation et de direction :

- **Le lundi 8 avril de 18h à 19h,**
- **Le lundi 15 avril de 18h à 19h**

Il devra impérativement être signalé et justifié par courrier le motif de l'absence.

Il sera présenté, au cours de cette réunion, les documents suivants :

- Le Projet Pédagogique des vacances de printemps 2019.
- Les plannings d'activités.
- Les règles de vie dans le Centre et à l'extérieur.
- Les règles d'hygiène et de sécurité.
- L'organisation de travail : affectations, horaires, relationnel entre les équipes, entretien, restauration, animation...

Il sera expressément demandé de se conformer aux directives concernant :

- L'attitude de l'animateur.
- Le règlement intérieur de l'animateur.
- Toutes les fiches méthodes,
- La Direction insiste sur la fiche de l'activité et rangement !

L'équipe de direction se réserve le droit de convoquer les animateurs à une réunion exceptionnelle le soir, sur les temps de pause du midi ou au moment du gouter lorsque cela s'avère nécessaire.

❖ 4/ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GENERAUX :

« Contribuer à l'épanouissement de l'enfant et à son intégration dans la société »

Est un des objectifs éducatifs de la Commune de Ramatuelle sur laquelle va s'appuyer l'objectif général de ce Projet Pédagogique.

I/ Constats :

➤ Une méconnaissance du littoral :

Ramatuelle est une commune située sur le littoral méditerranéen. L'ALSH est à quelques mètres de la mer (en 5 minutes à pied nous sommes sur la plage !). Néanmoins, nous constatons que les enfants accueillis ont une méconnaissance du milieu marin méditerranéen : faune, flore, activités humaines...

Pourtant, la plage, la mer est un lieu fréquenté quotidiennement pour un bon nombre d'entre eux, les parents y travaillant, ou y emmenant leurs enfants tout l'été.

De plus, après avoir échangé avec les enfants, certains nous rapportent se rendre tous les jours à la plage, mais n'être jamais monté dans un bateau, ou avoir pratiqué un sport nautique (planches à voile, optimiste, paddle etc...).

➤ Un patrimoine fragile :

Ces deux dernières années, le littoral ramatuellois a été à plusieurs reprises mis à rude épreuve : Feux de forêt l'été 2017, incendie d'un yacht été 2017, pollution des plages en automne 2018...

Courant 2018 a également été voté par la municipalité le réaménagement de la plage de Pampelonne et le renouvellement des baux des concessions de plage.

Chaque été, la commune fait face à un tourisme de masse, et se doit de préserver son littoral.

Centre Ecohérent depuis 2015, et l'ALSH étant fortement engagé dans une démarche d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, il nous semble également important, outre la découverte de l'environnement marin, d'initier et d'encourager les enfants à adopter des éco-gestes afin de protéger le littoral et les fonds marins.

Pour cela, il semble essentiel que les enfants aient une connaissance du milieu marin, et de son littoral.



Incendies Cap Taillat (juillet 2017)



Pollution des plages à Ramatuelle (février 2019)

II/ Le projet « Entre Terre et Mer... » :

C'est dans ce cadre que l'ALSH de Ramatuelle s'est intégré au projet du pôle EEDD des Francas du Var « Entre Terre et Mer... ».

En quoi cela consiste ? Il s'agit de mettre en place, sur ces 15 jours de vacances, un projet d'animation ludique pour sensibiliser les enfants à la préservation des milieux littoraux et marins et leur biodiversité.

Ce projet va se dérouler en 4 étapes :

1) Sensibilisation et implication des enfants :

A travers des activités ludiques (ateliers photos, jeux sensoriels, collectes, activités scientifiques, animations d'observation, dessins naturalistes, jeux etc...), les enfants vont faire la découverte progressive de leur littoral.

2) Connaissance et compréhension :

Après une première phase d'approche et de sensibilisation, les enfants vont passer à une phase d'observation et de pratique autour d'activités et d'ateliers en bord de mer.

3) Propositions et actions :

L'objectif est d'amener les enfants à se questionner et à échanger. Que peuvent-ils faire EUX afin de préserver leur littoral ? Que souhaitent-ils mettre en place ?

Ayant pris conscience dans les phases précédentes du projet de l'importance et de la fragilité des milieux méditerranéens, les enfants imagineront ensemble le message qu'ils souhaitent partager. Le format est libre.

Cette phase nécessitera la mise en place d'actions concrètes.

4) Partage et valorisation des actions.

Afin de valoriser les actions mises en place par les enfants, plusieurs espaces vont être utilisés :

- Le site national du réseau Centre écohérent, le site Facebook des Francas et de l'ALSH de Ramatuelle.
- Un espace réservé lors de la rencontre départementale des centres écohérents varois et lors de la manifestation 2019 des Droits de l'enfant.



III/ Objectifs pédagogiques :

Les objectifs se définissent comme suit :

★ **Favoriser la découverte du littoral méditerranéen :**

★ **Objectifs opérationnels (l'enfant est capable de...) :**

- Citer des mots en rapport avec le littoral liés aux activités de l'Homme (port, pêche, bateaux, digue, phare etc...).
- Citer des mots en rapport avec le littoral sur la faune et la flore du littoral méditerranéen (posidonie, goélands, mouettes, etc...).
- Expliquer la définition du mot « Littoral ».

★ **Les moyens :**

- Sorties quotidiennes en bord de mer (à 5 min à pied de l'ALSH)
- Activités de sensibilisation en salle.
- Lectures de contes.
- Sortie de découverte avec l'observatoire marin.
- Sortie de découverte avec le conservatoire du Freinet.

★ **Provoquer une prise de conscience de l'impact des activités de l'Homme sur le littoral :**

★ **Objectifs opérationnels (l'enfant est capable de...) :**

- Citer les activités de l'Homme ayant un impact sur le littoral (port, pêche, constructions immobilières, incendies, pollution des mers, jets de déchets...)
- Expliquer 3 conséquences liées aux activités de l'homme sur le littoral.
- Proposer 3 actions afin de réduire l'impact négatif de l'Homme sur le littoral.

★ **Les moyens :**

- Grands jeux ludiques sur le thème des impacts des activités de l'Homme sur le littoral.
- Animation avec l'observatoire marin.
- Utilisation de mallettes pédagogiques : « Le littoral », « Le coffre de la mer », « Côte et Mer ».
- Lectures d'articles de presse, de documentation.
- Rédaction d'une plaquette à destination des publics sur les bons gestes à adopter sur le littoral.
- Création d'une fresque sur l'impact des déchets en mer sur les animaux marins.
- Opération nettoyage des plages.

❖ 5/ ACTIONS PEDAGOGIQUES A METTRE EN OEUVRE :

I/ La thématique :

Le Thème de ces deux semaines de vacances scolaires sera : « **Voyage entre Terre et Mer...** »

Il s'agira bien d'amener les enfants à voyager pendant ces 15 jours de vacances de la Terre à la mer. Une dose d'imaginaire, un brin de découverte ludique... afin d'amener les enfants à découvrir et comprendre leur littoral.

La thématique pouvait être abordée de plusieurs façons : découverte de la biodiversité, les usages de la mer, le milieu physique, les impacts de l'homme, la pollution de l'eau, la culture méditerranéenne...

Le sujet étant vaste, et compte tenu des derniers évènements intervenus sur la commune, nous traiterons en priorité les impacts des activités de l'Homme sur le littoral, et la pollution.

II/ La mise en œuvre :

Pour les maternelles (3/5 ans) :

L'objectif final sera la création d'une œuvre artistique faite sur panneau de bois, et à partir des objets/déchets récoltés sur la plage. Cette œuvre sera ensuite accrochée dans l'Accueil de Loisirs. Elle aura pour thème « Les conséquences liées aux déchets jetés en mer ».

Pour les élémentaires (6/11 ans) :

A partir des activités de sensibilisations, de découvertes et d'expérimentations, les enfants vont créer une plaquette des bons gestes à adopter sur le littoral à destination des publics de touristes. Cette plaquette devra être ludique et instructive. Elle sera traduite en anglais et en allemand.

La plaquette portera sur les thématiques suivantes :

- La gestion des déchets sur la plage et le littoral.
- Les mégots : quelles conséquences ? (pollution mer, risques incendie...)
- La curiosité et le respect du vivant : quel comportement adopter par rapport à la faune et flore locale.

★ Sur les vacances d'été :

L'été, il sera constitué avec les enfants volontaires, des « brigades » d'ambassadeurs intervenants sur les plages ramatuelloises à proximité de l'Accueil de loisirs. Les enfants se serviront de la plaquette de bonnes conduites pour sensibiliser les touristes et personnes présentes sur les plages.

Deux types de « brigades » d'ambassadeurs sont prévus :

- Au départ de l'ALSH, les enfants volontaires se rendront sur la plage de Gros Vallat et iront directement à la rencontre des touristes.

- Les enfants participeront à la sensibilisation du public sur les stands tenus par l'Observatoire Marin durant la saison estivale.

★ Sur les années à venir :

L'objectif est de pérenniser ce partenariat avec l'Observatoire Marin et de continuer chaque été à constituer nos « brigades » d'ambassadeurs volontaires. Au même titre que toutes les actions déjà mises en place dans le cadre de l'EEDD, nous souhaiterions que ces interventions fassent partie intégrante du fonctionnement de la structure.

❖ **6/ LE BUDGET :**

a) **Les sorties :**

- Les bateaux verts : 290.40€
- Le Conservatoire du Patrimoine : 256€
- Base nautique de Cogolin : 130€

Soit un total de 676.40€

b) **Les intervenants :**

- L'observatoire Marin : gratuité.

❖ **7/ LES MOYENS DE COMMUNICATIONS :**

Avant le Séjour :

Afin d'informer parents et enfants, nous avons mis en place des moyens de communication multiples via différents supports :

- e-mails aux parents,
- parutions dans la presse sous forme d'annonces (pour permettre un impact plus étendu)
- des affiches distribuées dans la commune de Ramatuelle.
- Des affiches à l'ALSH

Pendant le Séjour :

La direction est toujours présente pendant les temps d'accueil du matin et du soir !

De plus, la Direction affiche sur un tableau à l'entrée de l'ALSH, les sorties à venir et le matériel nécessaire.

Sur le panneau réservé à cet effet, est affiché :

- Les Plannings d'activités
- Les Menus de la semaine
- Le Projet éducatif et projet pédagogique de la période
- Infos diverses

Après le Séjour :

Après les vacances de Printemps, un bilan écrit sera fait par la direction.

❖ **8/ EVALUATION DES OBJECTIFS :**

L'évaluation de ce séjour devra permettre de définir si les objectifs opérationnels ont été atteints :

★ **Favoriser la découverte du littoral méditerranéen :**

Objectifs Opérationnels	Critères	Indicateurs	Evaluations		
			A	EA	NA
Expliquer la définition du mot littoral	L'enfant sait utiliser le vocabulaire appris pour définir la notion de littoral	Plus de la moitié des enfants ont réussi à donner une définition du mot littoral en utilisant le vocabulaire adapté			
Citer des mots en rapport avec les activités de l'Homme sur le littoral	L'enfant cite entre 5 et 10 mots de vocabulaires.	Plus de la moitié des enfants ont cité entre 5 à 10 mots de vocabulaire liés aux activités de l'Homme sur le littoral			
Citer des mots en rapport avec la faune et flore du littoral méditerranéen	L'enfant cite entre 5 et 10 mots de vocabulaires.	Plus de la moitié des enfants ont cité entre 5 à 10 mots de vocabulaire liés à la faune et la flore du littoral méditerranéen			

★ Provoquer une prise de conscience de l'impact des activités de l'Homme sur le littoral :

Objectifs Opérationnels	Critères	Indicateurs	Evaluations		
			A	EA	NA
Citer les activités de l'Homme ayant un impact sur le littoral	L'enfant cite entre 5 et 10 activités de l'Homme ayant un impact sur le littoral.	Plus de la moitié des enfants ont cité entre 5 à 10 activités de l'Homme ayant un impact sur le littoral.			
Expliquer les conséquences liées aux activités de l'homme sur le littoral.	L'enfant sait expliquer et décrire 3 conséquences liés aux activités de l'Homme sur le littoral.	Plus de la moitié des enfants ont expliqué 3 conséquences liés aux activités de l'Homme sur le littoral.			
Proposer des actions afin de réduire l'impact négatif de l'Homme sur le littoral.	L'enfant propose 3 actions concrètes afin de protéger le littoral.	Plus de la moitié des ont proposés 3 actions concrètes afin de protéger le littoral.			